



La loi de répartition de la loi...  
M. Péris, rapporteur, fait observer que le Sénat est une juridiction de jugement. La décision rendue par la Chambre, si mal rendue qu'elle ait été, est définitive. Il y a chose jugée. D'ailleurs, le Sénat a le pouvoir d'ordonner un supplément d'information.

# CAUSERIE

Comment se fait-il, me demandait un brave paysan, que le Gouvernement emprunte à 4 p. 100 en ce moment où tout enchérit. Il est bien vrai que nous vendons notre blé, nos haricots, nos fourrages, le détail, les pommes de terre et, en un mot, tous les produits agricoles à des prix très élevés mais, ne payons-nous pas aussi le drap, les épices, le sucre, les chaussures, le pain, la viande, le vin beaucoup plus cher qu'avant la guerre ?

# Echos pour tous.

Tuer le Ver. — Ouvriers et paysans, quand ils prennent le premier verre matinal, disent : « C'est pour tuer le ver. » D'où vient cette expression singulière ? Elle date du XVI<sup>e</sup> siècle. Le journal d'un Bourgeois de Paris, publié sous François I<sup>er</sup>, dit qu'en 1514 mourut subitement M<sup>lle</sup> de la Vernade, femme du maître des requêtes du roi. On fit l'autopsie et on trouva sur son cœur un ver vivant qui l'avait percé. Pour tuer ce ver, on versa dessus du métridial (poison) mais le ver ne mourut pas. Mais lorsque, par une idée bien bizarre, on mis sur ce reptile récalcitrant un bout de pain trempé de vin, il mourut.

De plus, en nous reportant au passé, nous pouvons constater que le cours normal de la rente 4 p. 100 a été constamment au-dessus de 80 francs et a atteint et dépassé 100 francs.

# LA FEMME EN ALLEMAGNE.

Il n'y a vraiment qu'en Allemagne, que la femme européenne vive dans un état d'infériorité notoire. En Russie, où l'esprit de progrès est pour ainsi dire, toutes les professions sont ouvertes aux femmes, même celle d'ingénieur.

# LE COMMUNIQUE ITALIEN

Rome. — Le bataille continue sans interruption sur le plateau d'Asiago. Pendant la nuit du 5 au 6, et dans la matinée, le régiment des 50 troupes du saillant des Melejets sur la ligne de défense plus arrière, s'est accompli sous la protection de l'artillerie, qui a entravé l'avance des masses adverses. Un détachement d'infanterie ennemie, qui tentait de descendre dans le val Franzola, a été atteint par les rafales de nos mitrailleuses et a dû se replier en désordre.

La tentative ennemie a échoué, grâce à la bravoure de la 4<sup>e</sup> brigade de bersagliers (14<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> régiments) qui, ayant affronté l'adversaire au mont Sisemol, l'a engagé dans une lutte acharnée qui a duré douze heures, donnant ainsi le temps à notre ligne de se souder régulièrement aussi sur ce point.

# REGLEMENTATION DE LA FABRICATION ET DE LA VENTE DE LA PATISSERIE ET DE LA BISCUITERIE.

Aux termes du décret du 30 Novembre 1917 il est interdit, à partir du 20 Décembre 1917, de fabriquer de la pâtisserie ou biscuiterie avec des farines de froment, méteil, seigle, maïs, orge, sarrasin, avoine et riz.

# NOUVELLES LOCALES et Régionales.

Les Pensions et l'Administration. Le régime des pensions est une des clés de la paix sociale future. Mais que le Parlement ne s'y trompe pas : qu'il adopte la proposition de la Commission ou le projet beaucoup plus large de M. Léon Bérard, il n'aura rien fait s'il n'assure pas une exécution générale, rapide, sans tâtonnement ni marchandage de la loi.

Paris. — Une hôte de dix jours est parvenue à intervenir entre la Russie des maximalistes et des empiristes centraux. C'est là le premier résultat des conversations tenues par les mandataires de Troitzky et les représentants du kaiser, mais il semble que l'armistice qui doit suivre présente dans son établissement quelques difficultés.

# LE COMMUNIQUE ITALIEN

Paris. — Une hôte de dix jours est parvenue à intervenir entre la Russie des maximalistes et des empiristes centraux. C'est là le premier résultat des conversations tenues par les mandataires de Troitzky et les représentants du kaiser, mais il semble que l'armistice qui doit suivre présente dans son établissement quelques difficultés.

# REPARTITION DU SUCRE

Le Comité de répartition du sucre croit devoir informer le public qu'il a livré pour les habitants de la ville de Pau, pour la période du 16 Novembre au 31 Décembre, une quantité de sucre 35.000 kilos pour la Consommation familiale qui ont été répartis entre les épiciers de la Ville ; dans cette quantité est compris un contingent de 500 kilos destinés aux malades, aux enfants au-dessous de 3 ans, aux permissionnaires et aux prisonniers de la ville de Pau, que la municipalité délivre gratuitement aux intéressés.

La restriction volontaire dans la consommation du pain est un devoir impérieux. Les ménages aisés qui peuvent remplacer le pain par d'autres farinés à leurs repas le feront pour laisser aux ouvriers et aux pauvres une meilleure ration de pain.

# UN GALA LYRIQUE SENSATIONNEL

« La Juive » au Théâtre d'Alsace. On annonce pour le mercredi 15 décembre, une sensationnelle représentation de « La Juive », avec une distribution de tout premier ordre. Le brillant ténor Tharaud, chanteur Eleazar, le remarquable basse noble Ferraz, la remarquable soprano dramatique M<sup>lle</sup> Thibault, le beau ténor comique M. Capote, le sympathique M<sup>lle</sup> St-Germain, la gracieuse et sympathique M<sup>lle</sup> Antenne légère et le ténor léger Albany.

# MAIRIE DE PAU

Recensement des chevaux, juments, mules, mules et des voitures automobiles. Le Maire de la Ville de Pau informe les propriétaires qu'ils sont obligés de se présenter à la Mairie (Bureau Militaire) avant le 15 Janvier 1918, pour faire la déclaration.

Le régime des pensions est une des clés de la paix sociale future. Mais que le Parlement ne s'y trompe pas : qu'il adopte la proposition de la Commission ou le projet beaucoup plus large de M. Léon Bérard, il n'aura rien fait s'il n'assure pas une exécution générale, rapide, sans tâtonnement ni marchandage de la loi.

# REPARTITION DU SUCRE

Le Comité de répartition du sucre croit devoir informer le public qu'il a livré pour les habitants de la ville de Pau, pour la période du 16 Novembre au 31 Décembre, une quantité de sucre 35.000 kilos pour la Consommation familiale qui ont été répartis entre les épiciers de la Ville ; dans cette quantité est compris un contingent de 500 kilos destinés aux malades, aux enfants au-dessous de 3 ans, aux permissionnaires et aux prisonniers de la ville de Pau, que la municipalité délivre gratuitement aux intéressés.

# MAIRIE DE PAU

Recensement des chevaux, juments, mules, mules et des voitures automobiles. Le Maire de la Ville de Pau informe les propriétaires qu'ils sont obligés de se présenter à la Mairie (Bureau Militaire) avant le 15 Janvier 1918, pour faire la déclaration.



# TROISIEME EMPRUNT DE LA DEFENSE NATIONALE

*« Je suis convaincu que tous les citoyens répondront à notre appel. Hésiter à souscrire, ce serait retarder la fin de la guerre en ne donnant pas sur-le-champ au pays tous les moyens de vaincre. »*  
(Discours de M. KLOTZ, Ministre des Finances, à la Chambre des Députés).

La nouvelle rente française 4 %, exempte d'impôts, garantie contre toute conversion avant le 1<sup>er</sup> Janvier 1943, est émise à 68 fr. 60. Les souscriptions pour 300 fr. de rente au maximum sont irréductibles et payables immédiatement. Au-dessus de 300 fr. de rente le paiement a lieu : 12 francs en souscrivant ; 56 fr. 60 à la répartition. Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 20 fr. à la répartition, 17 fr. 20 le 10 mars 1918, 20 fr. le 5 mai 1918. Les coupons sont payables les 16 Mars, 16 Juin, 16 Septembre et 16 Décembre de chaque année.

**Prix d'émission : 68 fr. 60**  
**Revenu réel : 5 fr. 83 %**

La souscription ouverte le 26 Novembre sera close le 16 Décembre 1917.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

## LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne, Banques et Établissements de crédit, Agents de change et Notaires.

deu x mois, les que faite par eux de se mettre en règle dans ce délai, l'immeuble dont il s'agit sera et demeurera définitivement purgé et libéré entre les mains du requérant de toute hypothèque de cette nature.

« Déclarant en outre à Monsieur le Procureur de la République que les précédents propriétaires sont indépendamment de Monsieur Rey, vendeur sus-nommé, Mademoiselle Marie-Françoise Marguerite-Isabelle, veuve de Paul Raymond, demeurant à Castetie ; Madame Mourot Françoise-Augustine, veuve Mourot, demeurant à Pau ; Monsieur Mourot Vital, ancien magistrat, demeurant à Pau ; mais que les formalités de purge légale sur l'acquisition faite des dits immeubles par le dit Monsieur Rey, ont été remplies conformément à la loi.

« Déclarant enfin à tous les sous-nommés que les formalités prévues par le décret ministériel du dix-sept juin mille neuf cent seize, ont été remplies sans opposition, et qu'il est et sera procédé à toutes celles prévues dans l'avis du Conseil d'Etat du neuf Mai mil neuf cent dix-sept.

Pau, le 8 Décembre 1917.  
Signé : CHATEAU, Avoué.

### LES LIVRES ET LA GUERRE

Antony Puyrenier. — « L'Inutile Sagesse » ; 1 vol. in-12, chez Eugène Figuière, Editeur, 7, rue Cornaille, Paris. — Prix : 2 francs.

Il est assez difficile de classer un ouvrage qui tient à la fois du Montaigne, du La Bruyère, voire du Montesquieu et de « La Vie Parisienne ».

« A vrai dire, c'est un peu banal caparotum ou l'histoire, plein d'idées, d'expérience et de docte savoir, passe du collatage à Vénéloze, de la grammaire et de l'histoire contemporaine à la politesse et à la décence, du régionalisme gas on et périgourdin à de curieux détails autobiographiques.

Tout cela fait, évidemment, un certain remue-ménage où le tohu-bohu des réflexions sur la guerre et mille et un autre sujets voisine avec les apophtegmes, les aphorismes et les axiomes piqués ça et là.

Et l'on voit des rosseries comme celles-ci :

« Il y a plus de femmes centenaires que d'hommes du même âge. L'irresponsabilité est conservée. »

« — Nous ne croyons au désintéressement d'une femme que quand nous lui avons donné de l'argent. »

« Ou des pensées faisant réfléchir : »

« — Les gens qui marchent droit gênent toujours quelqu'un. »

« — Il y a des ruptures qui attachent fortement. »

« — Le cœur est un fruit lent à mûrir ; on ne le rencontre guère développé dans l'enfance ; il est desséché dans la vieillesse et s'éparouit quelquefois dans l'âge mur. »

Enfin, dans le genre La Bruyère, on pourra savourer cette sorte d'épigramme en éloge posthume :

« Sa modestie lui était imputée à vanité ; sa bienfaisance, à avarice. On ne lui pardonnait pas sa bonne volonté. »

« Très fier et ne reculant ni devant un pauvre logis, ni devant une misère morale, on lui donnait à entendre que ses devoirs en étaient plus grands ; et, comme il connut des heures de dégoût pour avoir oint vilain, on le traitait comme un domestique public qui doit marcher ou crever, et qui, avant tout, ne s'appartient pas à lui-même. Il se lassa. Il n'était pas parfaitement bon. »

« En intitulant son petit volume « L'Inutile Sagesse », le poète Antony Puyrenier ne s'est pas mépris sur l'« inutilité » d'enseigner à autrui la Sagesse, c'est-à-dire, si l'ose m'exprimer ainsi, l'art d'être heureux en quelques leçons. »

« Pourtant et le lecteur honnête est d'avis qu'il convient de ne pas uniquement songer aux futures restrictions, à coup sûr ne trouvera-t-il pas mauvais qu'on lui signale, ici, à la veille de la Noël 1917, loin des poulardes et des dinde d'un coût raisonnable du temps de paix, un livre, comme dit pittoresquement l'original auteur, « truffé de petites nouveautés en cours d'attente. » — D.

**BUREAU DES DOMAINES DE PAU**  
Adjudication des fumiers à provenir en 1918, des chevaux du dépôt d'Étalons de Gelos.

Le lundi 10 Décembre 1917, à une heure de relevée, à la Mairie de Gelos, il sera procédé, en l'adjudication aux enchères publiques en deux lots de fumiers à provenir en 1918, des chevaux du Dépôt d'Étalons de Gelos.

On peut prendre connaissance du cahier des charges, soit à la Mairie de Gelos, soit au Bureau des Domaines, 13, rue Marca.

Le Receveur des Domaines,  
SARROUILHE.

**POUR LES CANDIDATS AUX FONCTIONS PUBLIQUES**  
Examens et concours.  
Emplois réservés aux Mutilés et Réformés n° 1.

Rédacteur stagiaire au Ministère du Travail. — Date du concours : Juillet 1918. — Âge maximum : 40 ans. — Traitement de début 2.000 fr. — Baccalauréat ou diplôme équivalent exigé. — Commis à l'Assistance publique. — Date officielle : du 1<sup>er</sup> janvier au 15 mars 1918. — Âge maximum : 40 ans. — Traitement : 2.000 à 5.000 fr. — Donne droit à pension. Emploi classé dans la 3<sup>e</sup> catégorie.

**Concours à titre civil.**  
Ecole d'Application du Génie maritime. — Date officielle : 24 Décembre 1917.

Certificat d'Aptitude pédagogique. — Date officielle : 20 Février 1918.

Joindre un timbre de 0 fr. 15 et ne pas oublier de mentionner sa qualité de lecteur de « L'Inéditant des Basses-Pyrénées ».

Les Directeurs de l'Ecole Universelle ont bien voulu également s'engager à adresser à tous ceux de nos lecteurs qui leur en feront la demande accompagnée de 2 fr. 50 en timbres-poste ou mandat pour tous frais, l'Annuaire Carus (livre des candidats et candidates aux emplois administratifs) un fort volume de 1.056 pages de texte compact donnant tous les renseignements utiles sur toutes les fonctions publiques concours admission, traitement, avenir, etc...

Cet Annuaire est accompagné d'un supplément concernant spécialement les Mutilés et Réformés de Guerre.

**1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE (DEPOT COMMISSION) ET 3<sup>e</sup> SECTION D'AVIATION**  
Commission des Ordinaires.

Le jeudi 27 Décembre 1917, à 10 heures, il sera procédé à la caserne Bernadotte à Pau (Bureau de la Commission des Ordinaires), à la mise en adjudication de la fourniture de la viande fraîche nécessaire pour la période du 1<sup>er</sup> Février 1918 au 30 Avril 1918.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication devront le faire connaître, par écrit, au Président de la Commission des Ordinaires, avant le 20 Décembre 1917 et remettre en même temps : 1<sup>o</sup> un certificat de nationalité française ; 2<sup>o</sup> un extrait du rôle des contributions directes (patentes) ; 3<sup>o</sup> un extrait du casier judiciaire, les trois pièces de 1917. Dans le cas où des soumissionnaires seraient représentés par des mandataires, la procuration sera exigée avant le dépôt de la soumission.

Le cahier des charges pour cette fourniture est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires, où les personnes qui le désirent peuvent en prendre connaissance tous les jours, de 14 heures à 17 heures. La soumission (modèle réglementaire) est également mise à la disposition des soumissionnaires.

Le Capitaine Président de la Commission des Ordinaires,  
MOTAIS.

Etude M<sup>re</sup> MAISONNIER, Notaire à Pau.  
**A VENDRE**  
BELLE VILLA de construction récente près du centre de la Ville. Chauffage central Joli Jardin. Vue des Pyrénées. S'adresse au dit M<sup>re</sup> MAISONNIER, Notaire.

**HOTEL DE LONDRES A PAU**  
Avenue Gaston Phoebus,  
O. PÉRES, Propriétaire  
BELLE SITUATION AU MIDD  
Jardin attenant.

**JE DONNE** secret pour guérir piqué au lit et ulcères. Maison BUIROT, L. 4, Nantes.

ON DEMANDE piano en location pour plusieurs mois et petit piano occasion. — Adresse au Journal.

CHIENNE des Pyrénées, 18 mois environ à Vendre. Adresse au journal.

**CIDRE**  
Supérieur, la pièce 220 litres. Fr. 90  
ANTOINE, Le Maus (Sarthe)

Communes d'Asson et d'Arthez-d'Asson (canton de Nay-Ouest, B.-P.)  
**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**  
le Dimanche 9 Décembre, à 11 h.,  
A LA MAIRIE D'ASSON

Il sera vendu une coupe Bois de Hêtre, d'une superficie de 532 hectares, Quatre Millions de Pieds environ, pouvant faire traverses, poteaux télégraphiques et de mines, beau taillis pour chauffage ou charbon.

Mise à prix : 150.000 fr. plus 6 % pour les frais. Le tout au comptant.

Aides-Comptables, Surveillants de travaux, Employés d'hôtels, Ouvriers vanneriers, Cordonniers, Sandaliers, Chausseurs d'auto, etc., demandent emplois. — S'adresser Ecole des Mutilés, 11, rue Raymond Planté à Pau.

**FOURRURES**  
Maison Jean HOO (d'Arudy),  
Confections, réparations et transformation en tous genres. Magasin de vente ouvert le Lundi toute la journée, Jeudi et Samedi après midi seulement, à Pau, 2, rue des Arts, au lieu de 1, rue Gambetta.

**FANTAISIES PARISIENNES**  
17, rue Carnot, - PAU  
Bijouterie - Parfumerie - Parnes  
Grand choix de Parures  
et de Colliers, Haute Fantaisie.

Sculpture, Marbrerie, Décorations  
Mme Veuve Paul CAFDEVILLE  
et ses fils  
41, rue Bayard (près le Cimetière).  
**CONSTRUCTION DE CAVEAUX & CHAPELLES**  
CHEMINES MARBRE, STAFF, PANTON-PIERRE.  
Fabrique de Pierres, Crauses et Buses en Ciment Armé

**OPTIQUE MÉDICALE**  
Verres de tout 1<sup>er</sup> Choix  
Yeux Artificiels  
Grand choix en Collections  
Exécution d'après nature. — Ressemblance garantie. — Fournisseur des Hôpitaux civils et militaires et des Cliniques Ophthalmologiques.  
Maison DAIGNAS, 14, rue Taylor, PAU

**OPTIQUE MÉDICALE**  
Verres de tout 1<sup>er</sup> Choix  
Yeux Artificiels  
Grand choix en Collections  
Exécution d'après nature. — Ressemblance garantie. — Fournisseur des Hôpitaux civils et militaires et des Cliniques Ophthalmologiques.  
Maison DAIGNAS, 14, rue Taylor, PAU

**OPTIQUE MÉDICALE**  
Verres de tout 1<sup>er</sup> Choix  
Yeux Artificiels  
Grand choix en Collections  
Exécution d'après nature. — Ressemblance garantie. — Fournisseur des Hôpitaux civils et militaires et des Cliniques Ophthalmologiques.  
Maison DAIGNAS, 14, rue Taylor, PAU

ETUDE DE M<sup>re</sup> GERMAIN CHATEAU  
Avoué près le Tribunal Civil de Pau,  
y demeurant rue Tran, n° 23.

### PURGE DES HYPOTHEQUES LEGALES

Suivant exploits du ministère de Caruzan, Huissier à Pau et Gouaillier-Dur, Huissier à Nay, en date des 6 et 7 décembre, mois courant, M. Jean-Marie-Pierre Lannes, originaire de 1300-Silhem (Hautes-Pyrénées), négociant, demeurant et domicilié à Saint-Just-en-Chaussée (Oise), lequel fait élection de domicile à Pau, rue Tran, numéro vingt-trois, en l'étude de M<sup>re</sup> G. Chateau, avoué près le Tribunal Civil de la dite ville, y demeurant, a fait signifier à M<sup>re</sup> Madame Marie-Françoise-Adrienne L'Ance, sans profession épouse de Monsieur Emmanuel Jean-Paul Rey, la dite dame demeurant et domiciliée avec lui à Nay ;

Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal Civil de Pau, Copie de l'expédition d'un acte dressé au greffe du Tribunal Civil de Pau, le dix-neuf Novembre mil neuf cent dix-sept, enregistré à Pau le 20 novembre 1917, folio cinquante-deux, car se seize, par le receveur qui a perçu les droits, contenant le dépôt fait au greffe le dix-neuf Novembre, même mois, de la copie collationnée, dûment enregistrée, d'un acte de vente passé devant M<sup>re</sup> Henri Loustau, Notaire à Pau, le trent et juillet mil neuf cent dix-sept, enregistré, et transcrit au bureau des hypothèques de Pau, le quatre août suivant, volume mille trois cent vingt, numéro vingt-sept, le dit acte

contenant vente au profit de Monsieur Lannes sus-nommé par Monsieur Emmanuel-Jean-Paul Rey, Chevalier de la Légion d'Honneur, propriétaire, rentier, notaire honoraire, Maire de Nay, membre du Conseil Général des Basses-Pyrénées, demeurant et domicilié à Nay, et consistant de Pau, d'un domaine rural appelé « De Gère » situé à Nay et à Asson, composé de bâtiments d'habitation et d'exploitation, d'un moulin, d'un four et de terres en nature de sol de ce bâtiments, canaux, cours, jardins, prairies, vignes, verger, bois taillis, bois futaie, labour, broussailles, pâtures incultes et autres natures s'il en existe, d'une contenance totale de quarante-quatre hectares, quatre-vingt-dix ares trente-cinq centiares environ. Les immeubles et dessus désignés figurent aux matrices cadastrales, savoir : de la commune de Nay, section A, sous les numéros 375 bis, 375, 376, 377, 378 p, 378 p, 380 p, 380 p, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395 p, pour un contenance de dix-huit hectares soixante-onze ares cinq centiares.

Et de la commune d'Asson, section A, sous les numéros 1, 2, 3, 4, 29, 30, 31, 32, 36, 37, 149 et 150, pour une contenance de vingt-six hectares dix-neuf ares trente centiares. Observation faite que le cadastre de Nay indique les numéros 368 p, 370 et 371, alors que l'acquisition ci-après visée fait mention non de ses numéros mais de numéros 396 et 396 ; mais dans l'esprit des parties il ne peut y avoir aucune confusion, la présente vente embrassant

la totalité de l'acquisition faite par Monsieur Rey, de Mme Raymond, étant bien expliqué que la propriété vendue est limitée par le mur de clôture qui part du concierge jusqu'au Bézé, à l'exception cependant d'un petit lopin de terre, situé sur le bord du Bézé, aliéné depuis par Monsieur Rey, en faveur d'un Monsieur Sayous, de Nay. Monsieur Rey et ses ayants-cause, propriétaires exclusifs de la digue, auront, lorsqu'ils le jugeront à propos, le droit d'exhausser de vingt centimètres la dite digue et le même Monsieur Rey ou ayants-cause, y encourront aucune responsabilité du chef de la digue ou du fait des inondations. Les dits immeubles sont transmis avec tous les droits et facultés qui y sont attachés, avec toutes les servitudes actives et passives s'il en existe, et avec leur plus ou moins de contenance, la différence, s'il y en a, entre la contenance réelle et celle exprimée ne devant point modifier les présentes, lors même qu'elle excéderait un vingtième. Monsieur Rey déclare qu'il n'a créé aucune servitude passives sur les immeubles vendus, et que celles pouvant les grever doivent de la situation des lieux ou du fait des précédents propriétaires, les immeubles ont été vendus par Monsieur Rey à Monsieur Lannes, outre les charges.

Leur déclarant que la présente notification leur est faite conformément à l'article deux mille cent quatre-vingt-quinze du Code Civil, pour qu'ils aient à prendre telles inscriptions d'hypothèque légale, qu'ils aviseront dans le délai de

**VENTE DE MEUBLES**  
d'Occasion et Neufs  
ANTIQUITES - BIBELOTS - ACHAT - ECHANGE  
OB JETE POUR CADEAUX  
**Jules COUX**  
42 & 44, rue de la Réfectoire, - PAU  
PRIX RÉDUITS

**ROSELILLY**  
du Docteur CHALIN  
Poudre de Riz LIQUIDE  
Fait Disparaître Les RIDES  
Envoyez aux soldats du front et aux prisonniers en Allemagne des PETITS PALOIS et des PAU-OKES gâteaux fins se conservant frais plus d'un mois, spécialité de la Pâtisserie P. Lourau 12, rue Serviez.  
La Maison se charge des envois, même en Allemagne.

**ORTHOPEDIE - INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - PROTHESE**  
**A. COUDIERC** MÉCANICIEN ORTHOPÉDISTE  
Ex contre-maître des Maisons DUBOIS et COLLIN, de Paris  
Inventeur du nouveau pilon rétractile à poulies de réflexion, modèle extra léger (1500 gr.) cet appareil qui s'applique d'une façon parfaite quel que soit le degré de l'impuissance, énorme avantages sur les modèles existant déjà, permet au mutilé une marche facile avec le minimum de fatigue.  
Bres, jambes, pieds articulés supérieurs aux modèles de prothèse ordinaires. Nouvelle jambe artificielle le plus rigoureusement prothétique, sa légèreté, ses mouvements automatiques en font un appareil de prothèse complet, irréprochable.  
ATELIER ET BUREAU : 9, RUE SERVIEZ. - PAU

**CAZABAN**  
Menuisier Ébéniste  
PAU - 11, rue Jeanne-d'Arc, 11 - PAU  
REPARATION DE MEUBLES  
POSE DE TABLEAUX, GLACES, etc.  
- Prix Modérés -  
Pau. - Imprimerie Gare-Haristoy.  
Le Gérant : L. MINGENETTE.

**OPTIQUE MÉDICALE**  
**HERNIES BAS VARICES CEINTURES**  
**MAISON DAIGNAS**  
Fournisseur de l'Hôpital Civil et Militaire de Pau ; des Sociétés de Secours aux Blessés Militaires ; Fournisseur titulaire du Bureau de Bienfaisance ; de l'Asile St-Luc, et de la Cie du Chemin de fer du Midi.  
**MAISON DE FABRICATION : 14, Rue Taylor, PAU**  
Médaille d'Or, Exposition Internationale de Paris.  
**BANDAGES**  
Application parfaite  
Traitement  
des Hernies les plus rebelles.  
**BAS A VARICES**  
Les mieux supportés  
Le plus recommandés  
par le Corps Médical.  
**BANDAGES sans ressort de jour et de nuit BREVETÉS**  
Corsets Orthopédiques.  
Bras et Jambes Artificiels.  
Téléphone 1-47 Rue Taylor, 14, - PAU Téléphone 1-47

**Ateliers spéciaux de Réparations**  
d'Horlogerie, Bijouterie, Optique  
Garantis deux ans sur Facture. - Prix de Fabrique.  
Ouvrier spécial pour la Bijouterie.

**Aux Ouvriers Réunis**  
Annonciement Place Gramont rue Tran. - Travaux délimitivement  
23 rue Carnot 23 existant à PAU depuis 1906  
Maison de confiance fondée en 1906, située à Pau (Carré des Halles Centre) (anc.)  
TRAVAUX LIVRÉS LE MÊME JOUR

Nos Ateliers sont les plus importants et les mieux installés de la Région. — Outillage moderne perfectionné. — Réparations de Répétitions Chronographes et Phonographes.  
Achats de vieil Or (de 2 à 3 francs le gramme). Argent, Platine, Diamant, Vente de montres Réveils, Pendules en tous genres et tous prix (garanties de 5 à 10 ans), Sautoirs, Chaînes, etc.

Montres et Réveils réclame	2.70	Verres de Montre double	0.10	Nettoyages de Réveils	1.00	Nettoyages de Cylindres et Pendules, depuis	1.50	Soudures	0.15
Repasés et réglés	4.00	Grandressort supérieur	1.00	Ressorts	0.75	de Cylindres et Pendules, depuis	2.00	Epingles	0.20

Nos Ateliers **AUX OUVRIERS RÉUNIS** (Place Gramont rue Tran, 30) ayant été supprimés, nos seules adresses à Pau, sont : **23, rue Carnot**